



Asnières-sur-Seine

## Communiqué de la Mairie d'Asnières-sur-Seine

### **AFFAIRE MAYETIC : CONDAMNATION D'UN MEMBRE IMPORTANT DE LA NEBULEUSE ELAHI**

Le 23 mai 2007, la 17<sup>ème</sup> Chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris a déclaré Miguel MEMBRADO « *coupable de diffamation publique envers un citoyen chargé d'un mandat public (...) Manuel AESCHLIMANN* », Député-Maire d'Asnières-sur-Seine.

En octobre 2006, la Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires (MIVILUDES) qualifiait Monsieur MEMBRADO de « *membre important de l'ensemble Ostad Elahi* » en page 7 de son rapport consacré aux « *dérives sectaires* » de la fondation Ostad Elahi.

Monsieur MEMBRADO a été reconnu coupable de diffamation par le Tribunal pour avoir diffusé des textes qui accusaient Manuel AESCHLIMANN,

- d'être à l'origine de menaces de mort répétées alors que les juges ont considéré qu'il n'avait été « *nullement fait état de menaces de mort* »,

- d'écrire de fausses notes des Renseignements Généraux et de manipulations des médias alors que les juges ont rappelé que l'enquête de la Miviludes auprès des directions concernées a « *permis de s'assurer que ces affirmations n'étaient pas fondées, mais (...) sont reprises sans cesse dans les écrits des amis d'Ostad Elahi* »,

- de la liquidation judiciaire de la société Mayétic alors que les juges ont établi que « *les résultats de l'entreprise étaient largement déficitaires depuis 2002* » et que « *le refus de la Caisse des Dépôts et Consignations d'accorder un nouveau financement à la société MAYETIC, était principalement fondé sur des considérations de résultats et des perspectives financières* ».

Ce jugement vient à la suite de celui de la Cour d'Appel de Versailles qui, le 7 mai 2007, relaxait, à trois reprises, un maire adjoint d'Asnières-sur-Seine en charge de la communication qui était poursuivi par la fondation Elahi, par Monsieur AMELI, membre de la fondation et par une association locale.

**Charles CAILLET**

Maire-Adjoint délégué à la Communication